

	SÉRIE A		SÉRIE AS <sup>5</sup>	SÉRIE T		SÉRIE F	SÉRIE FS <sup>5</sup>	SÉRIE FT	SÉRIE P		SÉRIE PT		SÉRIE PF	SÉRIE PFT	SÉRIE Q		SÉRIE QT		SÉRIE QF	SERIES QFT
	FA	FR		FA	FR				FA	FR	FA	FR			FA	FR	FA	FR		
<b>FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>																				
Fonds Ninepoint de Santé Alternative	NPP 5420	-	-	-	-	NPP 5421	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds actions canadiennes - concentré Ninepoint	NPP 151	-	-	-	-	NPP 152	-	-	-	-	-	-	NPP 179	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'obligations de base Ninepoint	NPP 830	-	NPP 835	-	-	NPP 831	NPP 836	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	NPP 833	-
Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint	NPP 018	NPP 318	-	NPP 418	NPP 518	NPP 118	-	NPP 619	NPP 327	NPP 360	NPP 328	NPP 361	NPP 329	NPP 330	NPP 331	NPP 362	NPP 332	NPP 363	NPP 333	NPP 334
Catégorie d'obligations diversifiées Ninepoint <sup>1</sup>	NPP 200	NPP 237	-	NPP 224	NPP 239	NPP 221	-	NPP 227	NPP 263	NPP 250	NPP 264	NPP 251	NPP 265	NPP 266	NPP 267	NPP 252	NPP 268	NPP 253	NPP 269	NPP 270
Fonds énergie Ninepoint	NPP 006	NPP 016	-	-	-	NPP 008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds équilibré amélioré Ninepoint	NPP 240	NPP 241	-	NPP 243	NPP 244	NPP 245	-	NPP 247	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie équilibrée améliorée Ninepoint	NPP 438	NPP 443	-	NPP 441	NPP 444	NPP 439	-	NPP 442	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions améliorées Ninepoint	NPP 430	NPP 433	-	NPP 445	NPP 449	NPP 435	-	NPP 446	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions améliorées Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 447	NPP 454	-	NPP 455	NPP 456	NPP 448	-	NPP 457	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions américaines améliorées Ninepoint (en \$ CA)	NPP 402	NPP 406	-	NPP 408	NPP 409	NPP 403	-	NPP 407	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions américaines améliorées Ninepoint couverture de devise CAD	NPP 410	NPP 411	-	-	-	NPP 412	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions américaines améliorées Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 390	NPP 393	-	NPP 395	NPP 396	NPP 391	-	NPP 394	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie ciblée de dividendes mondiaux Ninepoint	NPP 135	NPP 129	-	-	-	NPP 137	-	-	NPP 139	-	-	-	NPP 141	-	NPP 140	-	-	-	NPP 142	-
Catégorie ciblée de dividendes américains Ninepoint	NPP 170	NPP 169	-	-	-	NPP 172	-	-	NPP 174	-	-	-	NPP 175	-	NPP 176	-	-	-	NPP 177	-
Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint	NPP 355	NPP 358	-	-	-	NPP 356	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds immobilier mondial Ninepoint	NPP 131	NPP 134	-	NPP 120	-	NPP 132	-	NPP 116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'or Ninepoint	NPP 216	-	-	-	-	NPP 226	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'or Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 228	-	-	-	-	NPP 229	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint	NPP 003	NPP 230	-	-	-	NPP 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 325	-	-	-	-	NPP 340	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint <sup>6</sup>	NPP 019	-	-	-	-	NPP 119	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint	NPP 370	-	-	-	-	NPP 371	-	-	-	-	-	-	NPP 374	-	-	-	-	-	-	-
Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 375	-	-	-	-	NPP 376	-	-	-	-	-	-	NPP 377	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie ressources Ninepoint	NPP 106	NPP 114	-	-	-	NPP 107	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'argent Ninepoint	NPP 316	-	-	-	-	NPP 326	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de lingots d'argent Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 309	-	-	-	-	NPP 311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions argentifères Ninepoint	NPP 421	NPP 422	-	-	-	NPP 423	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions argentifères Ninepoint <sup>4</sup> (en \$ US)	NPP 496	-	-	-	-	NPP 497	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	CODES DU FONDS						
	SÉRIE A	SÉRIE A1	SÉRIE B	SÉRIE F	SÉRIE F1	SÉRIE FD	SÉRIE FH <sup>1</sup>
Fonds de revenu alternatif Ninepoint	NPP 630	-	-	NPP 631	-	-	-
Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint	NPP 800	-	-	NPP 801	-	-	-
Fonds opportunités de revenu de crédit Ninepoint	NPP 506	-	NPP 509	NPP 507	-	-	-
Fonds d'actions améliorées en positions acheteur/à découvert Ninepoint S.E.C. <sup>2</sup>	NPP 009	-	-	NPP 109	-	-	-
Fonds REER d'actions améliorées en positions acheteur/à découvert Ninepoint <sup>3</sup>	NPP 091	-	-	NPP 191	-	-	-
Fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint	-	-	-	NPP 905	-	-	NPP 907
Fiducie de crédit privé Ninepoint <sup>1</sup>	NPP 576	-	-	NPP 579	-	NPP 580	-
Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC	NPP 566	NPP 761	-	NPP 567	NPP 762	NPP 764	-
Fonds de financement commercial Ninepoint	-	-	-	NPP 904	-	-	NPP 906

FA : frais prélevés à l'acquisition; FR : frais d'acquisition réduits. <sup>1</sup>Fermé aux nouvelles souscriptions. <sup>2</sup>Anciennement Fonds de couverture opportunités Sprott S.E.C. <sup>3</sup>Anciennement Fonds opportunités RER Sprott. <sup>4</sup>Option d'achat en dollars américains. <sup>5</sup>Les parts de série AS/FS ont les mêmes caractéristiques que les parts de séries A/F, mais leurs frais de gestion sont moins élevés. Elles sont offertes à tous les investisseurs jusqu'au 31 mars 2019 ou jusqu'à ce que le Fonds détienne des actifs sous gestion d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de dollars, selon la première éventualité, après quoi aucune nouvelle souscription ne sera acceptée pour la série AS/FS. <sup>6</sup>Anciennement Fonds d'obligations à court terme Ninepoint.

<sup>1</sup>Les parts de série FH sont couvertes contre le risque de devises et sont conçues pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux investissements étrangers tout en cherchant à minimiser l'impact des fluctuations des taux de change par rapport au dollar canadien.

# CODES DU FONDS

FONDS	ADMISSIBLE AUX RÉGIMES ENREGISTRÉS	PLACEMENT INITIAL MINIMAL	PLACEMENT SUBSÉQUENT MINIMAL	PLACEMENT SUBSÉQUENT MINIMAL AVEC COTISATION PRÉAUTORISÉE
<b>FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>				
Fonds Ninepoint de Santé Alternative	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds actions canadiennes - concentré Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds d'obligations de base Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie d'obligations diversifiées Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds énergie Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds équilibré amélioré Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie équilibrée améliorée Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie d'actions améliorées Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie d'actions américaines améliorées Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie ciblée de dividendes mondiaux Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$
Catégorie ciblée de dividendes américains Ninepoint	Oui	500 \$	25 \$	25 \$
Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds immobilier mondial Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds de lingots d'or Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie ressources Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Fonds de lingots d'argent Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
Catégorie d'actions argentifères Ninepoint	Oui	1 000 \$	25 \$	25 \$
<b>STRATÉGIES NON TRADITIONNELLES</b>				
Fonds de revenu alternatif Ninepoint	Oui	150 000 \$* ou 5 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint	Non	150 000 \$* ou 5 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds opportunités de revenu de crédit Ninepoint	Oui	150 000 \$* ou 25 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds d'actions améliorées en positions acheteur/à découvert Ninepoint S.E.C.	Non	150 000 \$* ou 25 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds REER d'actions améliorées en positions acheteur/à découvert Ninepoint	Oui	150 000 \$* ou 25 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint	Non	150 000 \$ US* ou 25 000 \$ US	5 000 \$ US	s.o.
Fiducie de crédit privé Ninepoint	Non	150 000 \$* ou 10 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC	Non	150 000 \$* ou 10 000 \$	5 000 \$	s.o.
Fonds de financement commercial Ninepoint	Oui	150 000 \$ US* ou 10 000 \$ US	5 000 \$ US	s.o.

\*Investisseurs non qualifiés, pour les personnes autres que des particuliers seulement, veuillez consulter les documents du fonds pour plus de détails.

Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200 Bay Street, Suite 2700, Toronto, ON M5J 2J1; numéro sans frais : 1 866 299 9906, [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com)  
**Services aux investisseurs et aux négociants**, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, téléphone : 416 955-5885; sans frais : 1 877 874-0899, télécopieur : 416 955-7769; sans frais : 1 866 716-2977



Les risques associés à l'investissement dans un fonds dépendent des titres et des actifs dans lesquels le fonds investit et sont en fonction des objectifs particuliers du fonds. Il n'est pas garanti qu'un fonds atteigne son objectif de placement. De plus, la valeur nette de ses actifs et son rendement varieront de temps en temps selon les conditions du marché. Il n'y a aucune garantie que le plein montant de votre placement initial dans un fonds vous sera retourné. Les Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental. Veuillez lire le prospectus du fonds ou la notice d'offre avant d'investir. Ninepoint Partners LP est le gestionnaire de placement des Fonds Ninepoint (collectivement, les « Fonds »). Tous les renseignements importants à propos de ces Fonds, y compris les objectifs et stratégies en matière de placement, de même que les renseignements sur les options d'achats, les frais de gestion applicables, les frais relatifs à la performance (le cas échéant) ainsi que les dépenses, sont inclus dans leur prospectus ou leur notice d'offre. Veuillez lire attentivement ces documents avant d'investir. Des commissions initiales, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais relatifs à la performance et d'autres frais et coûts peuvent être associés à un placement dans ces Fonds. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et les rendements passés ne se reproduisent pas nécessairement. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres des Fonds. L'information contenue dans la présente communication ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout autre territoire de compétence où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller en placement pour déterminer si les titres des Fonds peuvent être légalement vendus dans leur territoire de compétence. Les renseignements fournis sont de nature générale, et ne constituent pas ni ne visent à fournir des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou professionnels. Les lecteurs doivent consulter leurs propres comptables ou conseillers juridiques pour obtenir des conseils concernant leur situation particulière avant d'agir.